Action/Activité 1

Focus sur les jeunes

I. Actions prévues

A. Description de l'action

Les jeunes de moins de 26 ans, étudiants ou demandeurs d'emploi, sont repris dans les groupes à risque depuis 2013. L'action 1 pour 2022-2023 a pour but – en prolongation avec ce que nous proposions déjà - de contribuer activement à leur insertion durable nourrie d'une formation qualifiante en phase avec le secteur professionnel, d'une expérience professionnelle formative.
Pour y parvenir, 4 axes sont explicités et développés dans une synergie étroite entre les parties prenantes :

1. Informer et sensibiliser

Le point de départ de l'action vise à informer et sensibiliser les jeunes sur les enjeux de l'insertion professionnelle dans l'univers professionnel en général et celui des institutions de la CP 332 en particulier. Les partenaires de cette étape sont principalement les établissements d'enseignement et de formation organisant des formations porteuses pour le secteur (métiers de l'éducation, de l'accompagnement, du soin, de l'accueil et de l'administration, de la cuisine…) mais aussi les organismes publics et associatifs d'accompagnement des personnes demandeuses d'emploi.
Plusieurs outils de sensibilisation seront conçus et diffusés via divers canaux : sensibilisation à la vie professionnelle, aux attentes et opportunités du secteur de la CP 332.

2. Former et outiller

Des actions d'accompagnement à destination des jeunes seront organisées.
Elles viseront à développer leurs capacités de positionnement, d'engagement et de développement professionnel en vue d'une insertion durable.
Un focus particulier concernant la formation en alternance au sens large[1] sera développé. Plusieurs outils seront conçus sur base de groupes de discussion réunissant des jeunes, des écoles et des institutions. Les outils viseront les trois publics : jeunes/écoles/institutions. Les outils seront illustrés d'exemples de terrain et de témoignages.

3. Renforcer le travail formatif

Les jeunes en formation en alternance engagés sous contrat de travail seront financés afin de leur permettre de pouvoir combiner expérience professionnelle rémunérée et formation qualifiante.

4. Gestion de projet

Afin de pouvoir mener les différentes facettes de l'action, 20% ETP seront affectées au projet.
3 profils concernés : collaboratrice administrative, chargée de projets et responsable de projets.
Afin de pouvoir recueillir et croiser les avis des différentes parties prenantes et tirer les leçons de l'action, un prestataire externe sera mobilisé pour l'évaluation finale du projet.

B. Objectifs de l'action

Notre objectif général est de soutenir l'insertion des jeunes dans le milieu professionnel.
Pour y parvenir, nous développons 4 axes : les informer, les former, renforcer leur temps de travail et renforcer les liens de collaboration.

[1] Formation en alternance proprement dite (CEFA, Formation PME) ainsi que formation alternée en Promotion sociale

C. Groupe(s) cible(s)

1) Les jeunes demandeurs d'emploi (*ainsi que les jeunes qui travaillent depuis moins d'un an et qui étaient inoccupés au moment de leur entrée en service*)
2) Les jeunes dans un régime de formation en alternance (*CEFA*)
3) Les jeunes qui suivent un enseignement de plein exercice *(hors bachelier et master)*

D. Nombre total de participants que l'on espère atteindre (par groupe cible)

1.	15
2.	5
3.	180
TOTAL	**200**

E. Manière dont l'action débouche sur un travail pour les jeunes via l'offre d'emplois-tremplins[2]

L'action vise à faciliter et soutenir l'insertion des jeunes d'abord par une information et une sensibilisation ; ensuite par des formations et accompagnements ainsi que par une expérience professionnelle financée et accompagnée.

F. Dates de début et de fin prévues

Du 1er avril 2022 au 31 décembre 2023

II. Actions réalisées

1. Informer et sensibiliser

Les partenaires de cette étape sont principalement les établissements d'enseignement et de formation organisant des formations porteuses pour le secteur mais aussi les organismes publics et associatifs d'accompagnement des personnes demandeuses d'emploi.

Plusieurs actions de sensibilisation ont été réalisées :

- Journée d'échange de pratiques concernant le tutorat : en novembre 2022 avec des partenaires de l'enseignement, de l'AVIQ
- Séances d'information avec Actiris
- Groupes de discussion réunissant des jeunes, des centres de formation et des institutions

2. Former et outiller

Concernant le tutorat en lien avec la formation en alternance, pour concevoir un guide de l'alternance dédié au secteur non-marchand, l'asbl Le Grain a organisé des focus group entre institutions et centres de formation, ainsi que des interviews de jeunes, en s'appuyant aussi sur le Manuel de la formation en alternance publié en 2000.

3. Renforcer le travail formatif

Les jeunes en formation en alternance engagés sous contrat de travail ont été financés afin de leur permettre de pouvoir combiner expérience professionnelle rémunérée et formation qualifiante.

4. Gestion de projet

L'organisation de l'équipe de gestion de projet a connu deux phases :

1) Avril 2022-Mars 2023 : avec 3 profils concernés : collaboratrice administrative, chargée de projets et responsable de projets, avec 25% ETP au total
2) Avril à décembre 2023 : le responsable de projets a repris les différentes missions, avec 9% ETP.

[2] Par emplois tremplins, l'on entend la combinaison sur le lieu de travail d'une formation pratique avec une expérience professionnelle. Ils peuvent prendre la forme d'une convention de travail, d'une convention premier emploi, d'une formation professionnelle individuelle en entreprise, d'un stage d'insertion ou de toute autre forme de combinaison sur le lieu de travail d'une formation pratique et d'une expérience professionnelle régie par un cadre normatif au niveau fédéral, régional ou communal.

2. Taux de réalisation

- le nombre de jeunes atteints

1.	26
2.	13
3.	298
TOTAL	**337**

3. Budget

Indiquez le budget prévu (lors de la demande) et le budget utilisé:

Rubriques	Budget prévu	Budget utilisé
COMMUNICATION		
Créer et diffuser des documents d'information et de sensibilisation	4.000 €	8.950,00 €
FORMATION & OUTILS		
Organiser des échanges de pratiques (concernant les situations de formation en alternance ou alternée) et créer des documents pédagogiques	5.000 €	
Proposer des conseils concernant l'insertion et l'évolution professionnelle	1.200 €	6.277,29 €
TEMPS DE TRAVAIL FORMATIF DES JEUNES		
Temps de travail des jeunes durant leur formation en alternance	67.500 €	47.017,12 €
GESTION DE PROJET		
Temps de travail de l'équipe-projet	24.000 €	22.199,86 €
Evaluer l'actions et ses effets par un organisme externe	2.000 €	
TOTAL	**103.700 €**	**84.444,27 €**

4. Circonstances qui ont entraîné la non-réalisation de l'objectif visé (si d'application)

Il a été plus simple de mettre en place un accompagnement des jeunes en alternance en interne via le tutorat plutôt qu'en externe via le conseil en évolution professionnelle (le budget utilisé via le tutorat [6.277,29€] a dépassé celui prévu via le conseil [1.200€])

La communication concernant le soutien à l'alternance a démarré à l'automne 2022. Presque la moitié des demandes datent de l'automne 2023. Ceci explique que le budget dédié à ce volet a été de 47.017,12€ et non de 67.500€

Action/Activité 2

Action 2 – Focus sur le tutorat

I. Actions prévues

A. Description de l'action

Les jeunes de moins de 26 ans, étudiants ou demandeurs d'emploi, sont repris dans les groupes à risque depuis 2013. L'action 2 pour 2022-2023 concerne le tutorat. Afin de faciliter l'insertion des jeunes dans le milieu professionnel, les institutions et organismes de formation ont un rôle à jouer incontournable : celui d'accompagner.

Pour y parvenir, le tutorat représente une clef essentielle. Le tutorat est un accompagnement formatif entre 3 personnes : tutrice (personne expérimentée de l'institution), tutorée (jeune en apprentissage) et organisme de formation (apports théoriques indispensables à l'insertion socio-professionnelle). Cet accompagnement demande du temps, des moyens et des outils.

Une bonne collaboration entre ces trois parties prenantes est essentielle pour que les démarches d'insertion aboutissent. L'action vise des synergies tout au long du parcours d'insertion des jeunes.

Voici les 4 axes autour duquel le tutorat peut graviter :

1. Informer et sensibiliser

Le point de départ de l'action vise à informer et sensibiliser les jeunes, les institutions et les partenaires sur les enjeux du tutorat et d'une collaboration entre parties prenantes de l'insertion. La création de documents de sensibilisation au tutorat sont indispensables à ces deux objectifs.

2. Former et outiller

Des actions de formation et d'accompagnement à destination des personnes tutrices mais aussi des enseignants seront organisées. Elles viseront à développer leurs capacités d'accompagnement des jeunes d'une manière concertée.

La fonction de tutorat sera valorisée e.a. par un soutien à la validation des compétences (obtention du titre de compétences de « Tuteur en entreprise »).

Un focus particulier concernant le tutorat d'intégration des jeunes sera développé. Plusieurs outils seront conçus ou actualisés sur base de groupes de discussion réunissant des jeunes et des institutions mais aussi en organisant des accompagnements d'équipe. Les outils viseront les deux publics : jeunes et institutions. Les outils seront illustrés d'exemples de terrain et de témoignages.

3. Renforcer le temps de travail formatif

Les jeunes engagés sous contrat de stage ou de travail seront accompagnés par des personnes tutrices dont le temps de travail dédié au tutorat sera financé.

4. Gestion de projet

Afin de pouvoir mener les différentes facettes de l'action, 30% ETP seront affectées au projet. 3 profils concernés : collaboratrice administrative, chargée de projets, responsable de projets.

Afin de pouvoir recueillir et croiser les avis des différentes parties prenantes et tirer les leçons de l'action, un prestataire externe sera mobilisé pour l'évaluation finale du projet.

B. Objectifs de l'action

Notre objectif général est de soutenir l'insertion des jeunes dans le milieu professionnel en prônant le tutorat et l'accompagnement formatif indispensable à une intégration professionnelle réussie et de qualité. Pour y parvenir, nous soutenons 4 axes : informer et former les institutions et les organismes de formation et renforcer le temps de travail du tutorat tout en renforçant les liens de collaboration.

C. Groupe(s) cible(s)

1. Les jeunes demandeurs d'emploi (*ainsi que les jeunes qui travaillent depuis moins d'un an et qui étaient inoccupés au moment de leur entrée en service*)
2. Les jeunes dans un régime de formation en alternance (*CEFA*)
3. Les jeunes qui suivent un enseignement de plein exercice *(hors bachelier et master)*

D. Nombre total de participants que l'on espère atteindre (par groupe cible)

1.	15
2.	5
3.	180
TOTAL	**200**

E. Manière dont l'action débouche sur un travail pour les jeunes via l'offre d'emplois-tremplins[3]

L'action vise à faciliter et soutenir l'insertion des jeunes d'abord par une information et une sensibilisation ; ensuite par des formations et accompagnements des accompagnateurs des jeunes ainsi que par le financement des accompagnements des jeunes.

F. Dates de début et de fin prévues

Du 1er avril 2022 au 31 décembre 2023

II. Actions réalisées

Informer et sensibiliser + Former et outiller

Trois modalités ont été mises en œuvre :

1. Formation sur site d'une équipe concernant le tutorat
2. Soutien à la validation des compétences au tutorat
3. Mise en œuvre de recherche-action : recueillir des pratiques liées au tutorat et constituer des boîtes à outils :
    a. concernant le tutorat d'intégration avec l'implication du CERSO asbl pour actualiser et élargir le champ d'une boîte à outils publiée en 2015 via l'accompagnement collectif de plusieurs équipes
    b. concernant le tutorat en lien avec la formation en alternance avec l'asbl Le Grain, pour concevoir un guide de l'alternance via des focus group entre institutions et centres de formation et avec des interviews de jeunes et sur base du Manuel de la formation en alternance publié en 2000

Renforcer le temps de travail formatif

Le temps de travail dédié au tutorat a concerné principalement des jeunes stagiaires de l'enseignement secondaire (Bourse Formatio) mais aussi un public plus large de jeunes [jeunes sans emploi, jeunes stagiaires] (Bourse Maribel).

Gestion de projet

L'organisation de l'équipe de gestion de projet a connu deux phases :

1) Avril 2022-Mars 2023 : avec 3 profils concernés : collaboratrice administrative, chargée de projets et responsable de projets, avec 40% ETP au total
2) Avril à décembre 2023 : le responsable de projets a repris les différentes missions, avec 13,5% ETP.

[3] Par emplois tremplins, l'on entend la combinaison sur le lieu de travail d'une formation pratique avec une expérience professionnelle. Ils peuvent prendre la forme d'une convention de travail, d'une convention premier emploi, d'une formation professionnelle individuelle en entreprise, d'un stage d'insertion ou de toute autre forme de combinaison sur le lieu de travail d'une formation pratique et d'une expérience professionnelle régie par un cadre normatif au niveau fédéral, régional ou communal.

III. Taux de réalisation

- le nombre de jeunes atteints

1.	26
2.	13
3.	298
TOTAL	**337**

IV. Budget

Indiquez le budget prévu (lors de la demande) et le budget utilisé:

Rubriques	Budget prévu	Budget utilisé
COMMUNICATION		
Créer et diffuser des documents de sensibilisation concernant le tutorat	6.000 €	10.841,50€
Organiser des réunions de sensibilisation et diffusion	1.200 €	0€
FORMATIONS & OUTILS		
Organiser des échanges de pratiques (concernant la mise en place du tutorat) et créer des documents pédagogiques (fiches-outils et conseils, vidéos didactiques) destinés principalement aux institutions (ainsi qu'aux jeunes et aux partenaires)	5.000 €	8.950€
Proposer des formations, accompagnements d'équipe, intervisions et focus group concernant le tutorat, les jeunes et la collaboration entre les publics (jeunes, institutions et organismes de formation)	18.000 €	14.641,50€
TEMPS DE TRAVAIL D'ACCOMPAGNEMENT FORMATIF DES JEUNES		
Temps de travail de tutorat (demandeurs d'emploi, jeunes stagiaires)	63.000 €	95.664,34€
Temps de travail des enseignants de promotion sociale	3.200 €	0€
GESTION DE PROJET		
Temps de travail de l'équipe-projet 30% ETP X 80.000€/an X 1,5 an = 36.000€	36.000 €	33.299,79€
Evaluer l'action et ses effets par un organisme externe	2.000 €	0€
TOTAL	**134.400 €**	**163.397,13 €**

Conclusion

- Nombre total de jeunes atteints

1.	26
2.	13
3.	301
TOTAL	**340**

- Budget prévu total et budget déjà utilisé

Rubriques	Budget prévu	Budget utilisé
TOTAL ACTIONS 1	**103.700 €**	**84.444,27 €**
TOTAL ACTIONS 2	**134.400 €**	**163.397,13 €**
TOTAL ACTIONS 1 + 2	**238.100,00 €**	**247.841,40€**